



Récupéré lettre de ma mère

Par **Laurent chloe**, le **24/02/2017** à **15:26**

Bonjour,

Ma mère est décédé il y a maintenant 4ans d'un suicide selon son conjoint qu'elle avait elle aurait écrit "une lettre d'amour" " mais il n'a pas voulu la montre à qui que ce sois de la famille nis les frères oncles etc ..

je voulais savoir si meme après 4ans (car j'ai grandis et je suis maintenant majeur) la police conserve toujours une copie si on peu la récupère ou pas ?

Car on a des doutes sur la lettre..

Merci